

Savoir produire et transformer en apiculture (présentiel)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFPPA VENOURS
ROTURIER RAPHAEL
05.49.43.95.33
cfppa.venours@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre âgé de plus de 18 ans

Prérequis pédagogiques :

Avoir déjà ouvert une ruche (fortement préconisé).

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Ces trois modules permettent de : ? Conduire un rucher de manière professionnelle ? Gérer la production et la qualité des produits de la ruche ? Gagner en autonomie grâce à l'élevage de reines ? S'inscrire dans une logique de pérennisation et de valorisation de l'atelier apicole

Contenu et modalités d'organisation

Le BP REA (Brevet Professionnel - Responsable d'Entreprise Agricole) est composé de 7 blocs de compétences ou UC (Unités Capitalisables). Chaque Unité Capitalisable (UC) du BPREA peut être validée sur une durée maximale de 5 ans. Une fois acquise, elle est définitivement acquise et reste valable à vie. Chaque UC ou module peut s'acheter individuellement. Contenu pédagogique UC 3 - UC 6 - UC 7 : - UC 3: conduire la production en apiculture Contenus abordés : Biologie de l'abeille et cycle de la colonie Conduite des ruches selon les saisons Surveillance sanitaire (varroa, loques, autres maladies) Gestion du cheptel et des ressources mellifères Organisation du rucher (implantation, matériel, sécurité) Réalisation des visites de contrôle et suivi de production Planification du travail apicole annuel - UC 6 : Transformer le miel et autres produits de la ruche Contenus abordés : Récolte, extraction et maturation du miel Mise en pot, conditionnement et étiquetage Hygiène et sécurité alimentaire (HACCP, traçabilité) Valorisation de la cire, du pollen, de la propolis Initiation à la transformation artisanale (ex : pains d'épices, bougies...) Stockage et conservation des produits finis Respect de la réglementation en vigueur (DGCCRF, emballages, mentions légales) - UC 7 : Elever des reines en apiculture et multiplier le cheptel d'abeilles Contenus abordés : Intérêts de l'élevage de reines : renouvellement, sélection, autonomie Méthodes de multiplication : division de colonies, greffage, nucléis Suivi et introduction des reines Critères de sélection des souches (résistance, comportement, productivité) Organisation d'un élevage en lien avec le calendrier apicole Gestion des risques sanitaires pendant l'élevage

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Validation(s) Visée(s)

BP option responsable d'entreprise agricole - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

BPREA APICULTURE complet action de sécurisation de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00607799	du 09/10/2025 au 10/06/2026	Rouillé (86)	CFPPA VENOURS		MON COMPTE FORMATION	FPC